



## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 FEVRIER 2011**

Suite à la convocation n° 1/CONV/CM/2011 en date du 09 Février 2011, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE s'est réuni le Mercredi 16 Février 2011 sous la présidence du Maire, Monsieur Félix FAATAU.

**Nombre de conseillers en exercice : Vingt huit (28)**

**Dix huit (18) sont présents :**

FAATAU Félix, TEUIRA Carolina, TUFAMEA Rehoboama, TANOVA Elizabette, MAPUHI Taheta, MAITERAI Richard, TIATIA David, HIRO Andréa, TAINANUARII Joël, OOPA Richard, ROURA-ARUTAHU Jacques (+ procuration), TEFAATAUMARAMA Marietta, TEMEHARO Gyle, LEMAIRE Gaston, MALATESTTE Antonio, FAATAUIRA Camille, MAI Alphonse, TAI Tevanaa.

**Est absent et représenté par procuration :**

TAIPUNU Temana a donné procuration à ROURA-ARUTAHU Jacques

**Huit (08) sont absents :**

LISAN Marcelin, HEITAA Dorida, TEREMATE Tania, HIOE Hana, LEE CHIP SAO Eric, TAAROAMEA Bruno, TSING TING Félix, TUIHANI Georges

**Sont présents à titre consultatif :**

- Nelson TEPA, responsable du Département des Services Techniques, assurant l'intérim du Secrétaire général ;
- Pascal TEIVA, responsable du Département Comptable et Financier ;
- Neti TEIVA, responsable du Département des Ressources Humaines ;
- Nestor NATUA, responsable du Service de la Police Municipale ;
- Malissa ITCHNER, responsable du Secrétariat.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 8h45 par le Président qui dit une prière. Madame TEUIRA Carolina est désignée pour assurer le secrétariat de la séance.

Le Président rappelle les points prévus à l'ordre du jour de la séance :

- 1) - Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 Décembre 2010 du Conseil Municipal ;
- 2) - Intervention du Trésorier Payeur des ISLV, Monsieur AUGEREAU Eric ;
- 3) - Débat d'orientation budgétaire ;
- 4) - Divers projets de délibération ;
- 5) - Affaires diverses.

### **1) - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2010**

Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 31 Décembre 2010 *est adopté à l'unanimité des dix neuf (19) membres présents (18) et représentés (1).*

### **2) – INTERVENTION DU TRESORIER PAYEUR DES ISLV**

Monsieur AUGEREAU Eric, Trésorier Payeur des ISLV, procède à la présentation sur PowerPoint de la synthèse des comptes de la Commune pour l'exercice 2010 :

- Section de fonctionnement : évolution, structure et taux de réalisation des dépenses et recettes
- Section d'investissement : évolution des principales dépenses et recettes
- Evolution de la capacité d'autofinancement
- Financement disponible
- Financement des investissements
- Bilan de l'actif et passif, etc.

### **3) –DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Après présentation des réalisations en dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2010 (base du compte administratif), les élus déplorent fortement et à l'unanimité la baisse annoncée des subventions allouées par le Fonds Intercommunal de Péréquation dont les conséquences seront catastrophiques : - 33 millions pour 10 % de réduction, ou - 66 millions CFP pour une baisse de 20 %. Décision est prise de terminer en 2011 les chantiers ouverts en 2010 (mairies annexes de Faie et Fitii, écoles primaires et maternelles de Parea et Haapu) et de reporter sur 2011 les projets programmés en 2010 non encore entamés (A.E.P. de Parea-Teheva, forages de Maeva-Tepepe). Entre autres recommandations, le Trésorier Payeur conseille de réduire les dépenses de fonctionnement tout en augmentant les recettes pour tenter de se rapprocher de l'équilibre budgétaire ; les élus s'en remettent aux techniciens pour faire des propositions visant à réduire les dépenses de fonctionnement.

#### **4) - DIVERS PROJETS DE DELIBERATION**

- Délib. 1/2011 : Modifiant la délibération n°63/78 du 30 novembre 1978 autorisant l'encaissement de recettes par le régisseur de recettes ;
- Délib. 2/2011 : Modifiant la délibération n°25/1973 du 25 avril 1973 instituant une régie de recettes ;
- Délib. 3/2011 : Mettant en place une indemnité annuelle dite de « responsabilité » du régisseur principal ;
- Délib. 4/2011 : Autorisant la prise en charge par le budget communal d'un abonnement à une ligne analogique à usage ADSL de l'office des Postes et des Télécommunications (OPT) en faveur du Service du Parc à Matériel de la Commune de HUAHINE ainsi que les communications téléphoniques inhérentes ;

Adoptés à l'unanimité des dix neuf (19) membres présents (18) et représentés (1) ayant participé au vote.

#### **5) - QUESTIONS DIVERSES**

Les interventions des élus ont été diverses et ont porté notamment sur :

- Le projet d'extension et de réaménagement du quai de Fare qui sera financé par le Pays à hauteur de 520 millions CFP ;
- La convention à signer avec l'Office des Postes et Télécommunications pour la location d'une parcelle de la terre PUUOTOI à Fare (loyer de 300 000 frs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011) ;
- L'avenir des artisans de HUAHINE suite au démontage du *fare rima'i* dans les jardins de la mairie et dans l'attente de l'éventuelle construction d'un bâtiment par le ministère de tutelle ;
- Le bétonnage de la route d'accès au forage de Haamene ;
- Un projet de galerie drainante pour récupérer l'eau de la rivière de Haamene avant chloration pour distribution dans le réseau d'eau potable ;
- L'inauguration de la mairie annexe de Faie lors de la venue du Haut-Commissaire fin avril ou début mai ;
- La situation de la régie des recettes communales ;
- La fin des travaux de reconstruction de l'école primaire de Haapu.

L'ordre du jour étant épuisé, une prière de clôture est dite par le Président qui remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 12h35.

**La Secrétaire,**

**Le Président,**

**Carolina TEUIRA**

**Félix FAATAU**

<b>Affiché le : 18 Février 2011</b>
-------------------------------------